



Résumé du module 2

[épihc.org](http://epihc.org)

PRINCIPE ÉTHIQUE 2 – APPORTER UNE CONTRIBUTION POSITIVE À LA SOCIÉTÉ

LE POURQUOI, LE COMMENT ET VOTRE DEVOIR



SCÉNARIO

Un hôpital confessionnel sollicite le soutien du gouvernement pour étendre ses programmes de lutte contre le VIH.



AFFAIRE JURIDIQUE

DÉFIS RELATIFS À LA RÉPONSE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE FACE À LA COVID-19

Contestation des réglementations de confinement et analyse des questions éthiques liées à :

- La restrictions à la liberté de circulation
- Le droit individuel de refuser les interventions préventives ou thérapeutiques
- Les droits et devoirs de soins des professionnels de la santé
- L'allocation des ressources rares

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, DEVOIRS ET OBLIGATIONS

1. Informez-vous en permanence, mettez à jour vos connaissances et recherchez des informations dans le domaine public ainsi que sur les plateformes spécifiques à votre organisation concernant les politiques et priorités locales en matière de soins de santé.
2. Appuyez les cadres supérieurs dans l'initiation, la promotion, la facilitation et le suivi de partenariats efficaces et durables entre l'organisation et ses partenaires communautaires.
3. Partagez les informations diffusées par votre organisation sur les réseaux sociaux avec votre communauté, au cas où elles ne lui seraient pas encore parvenues. Informez-la également des plateformes médiatiques et sociales utilisées par votre organisation.

VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS



NOTES À L'ATTENTION DES GESTIONNAIRES

Le respect des bonnes pratiques est non négociable !



NOTES À L'ATTENTION DES CADRES SUPÉRIEURS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Feindre l'ignorance n'est pas une défense valable !